



**Cabinet de la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**  
**Avocats au Barreau de BONNEVILLE**  
Immeuble «La Résidence », 111 Rue du Pont  
74130 BONNEVILLE  
briffod-puthod@wanadoo.fr

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES  
PUBLIQUES  
EN UN LOT UNIQUE**

**D'UN CHALET**  
sis sur la Commune de COMBLOUX (Haute-Savoie),  
105 Chemin du Perret

**MISE A PRIX : 130.000 €**  
**(CENT TRENTE MILLE €UROS), frais en sus**

Fixée au **JEUDI 10 JUIN 2021 à 14 heures**,  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de  
BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

**DÉSIGNATION DES BIENS : Sur la Commune de COMBLOUX**  
**(Haute-Savoie), 105 Chemin du Perret, un chalet à usage d'habitation**  
d'une superficie de 150,77 m<sup>2</sup> avec terrain et cour attenant,  
cadastré section B n°4840 (04a 06ca) et n°4842 (46ca).

Etant précisé que le bâtiment comporte deux logements, l'un est  
au rez-de-chaussée et l'autre se développe au premier étage et dans  
les combles.

Le bâtiment se développe comme suit :

- au rez-de-chaussée : hall, débarras, séjour, coin cuisine, dégagement, salle d'eau, chambre 1, chambre 2, salle d'eau-WC,
- au premier étage : séjour, coin cuisine, dégagement, chambre 1, salle d'eau, chambre 2, chambre 3, salle d'eau-WC, balcon,
- au deuxième étage : mezzanine.

**OCCUPATION** : Il résulte du P.V. de description que le logement du  
rez-de-chaussée est occupé à l'année par la mère de la propriétaire, à  
titre gracieux et que le logement du premier étage est utilisé à titre de  
résidence secondaire par la propriétaire, son mari et leurs trois enfants.

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par  
la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice au FAYET, le 30  
juillet 2020 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les  
clauses et conditions de la vente, déposé le 19 octobre 2020 au Secrétariat - Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n° 20/00996, où chacun peut en prendre connaissance.

**VISITE** : Une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES,  
Huissiers de Justice, le **VENDREDI 28 MAI 2021** de 14 heures à 15  
heures.

**ENCHÈRES** : En conformité de l'article R.322-40 du Code des  
Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que  
par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).

**RENSEIGNEMENTS** : Pour plus de renseignements, s'adresser :  
- au Cabinet de la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ, Avocats -  
(Tél. 04.50.97.00.07),  
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des  
conditions de vente est déposé - (Tél. 04.50.25.48.00).

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 14 avril 2021

ECO 74 2594 30/04/21